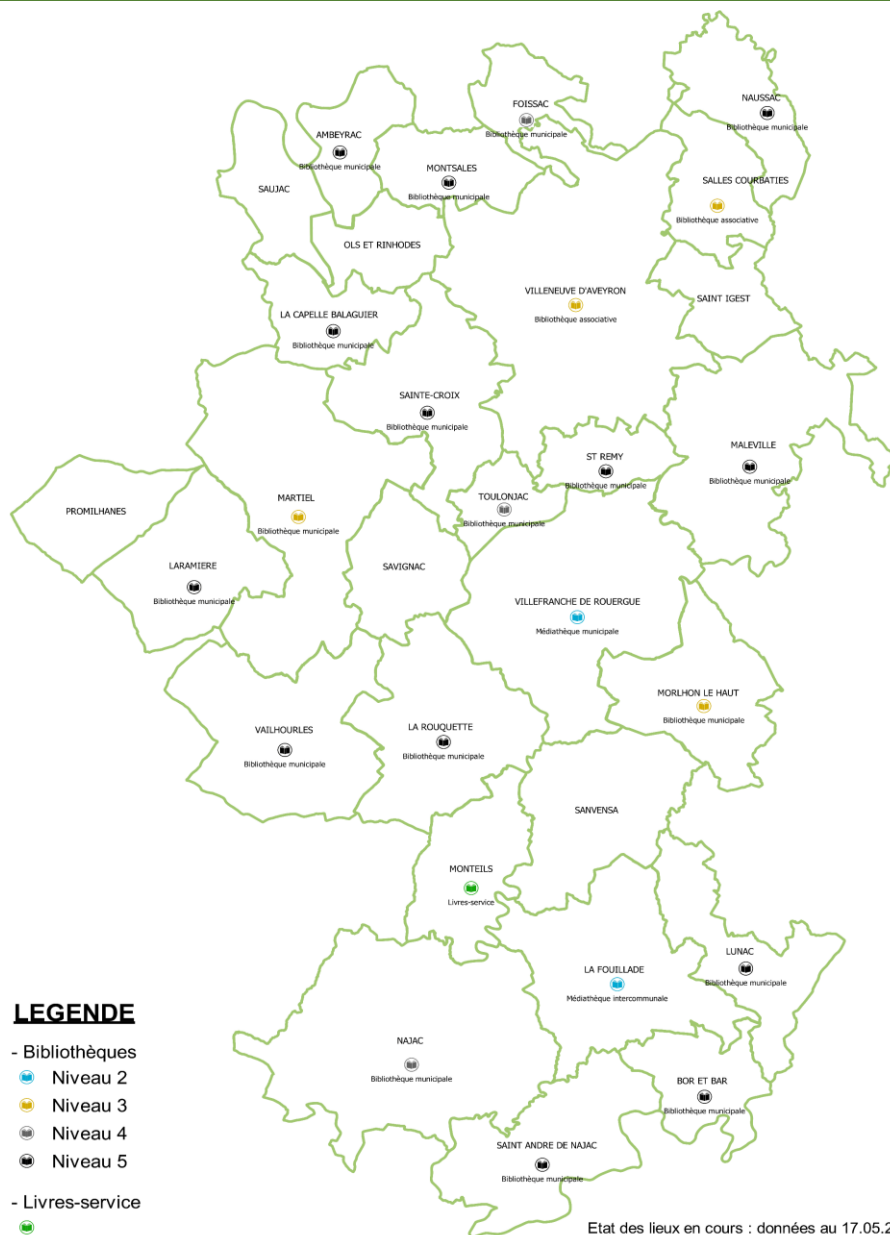


# LES SERVICES DE LECTURE PUBLIQUE SUR LE TERRITOIRE D'OUEST AVEYRON COMMUNAUTE



## CREATION D'UN RESEAU INTERCOMMUNAL DE LECTURE PUBLIQUE

### Un territoire de lecture

Avec les réformes territoriales et la prise de compétence des Communautés de Communes, on assiste partout à la **création de réseaux intercommunaux de lecture publique et à la mise en place de Contrats Territoire Lecture (CTL)**. Les élus de Ouest Aveyron Communauté se sont engagés dans cette voie en Mai 2019.

Loin de mettre en concurrence les bibliothèques ou de menacer les équipements de proximité, ce changement d'échelle a pour objectif **l'amélioration des services rendus par les bibliothèques aux populations et l'équité dans l'accès à ces services.**

Plus que jamais, les bibliothèques, lieux de culture et de savoir mais aussi lieu de vie, de lien social et de citoyenneté, ont un rôle à jouer au cœur du territoire.



## Mise en réseau des bibliothèques : plus de services pour tous

L'analyse de l'offre existante et l'identification des besoins (état des lieux) permettra de définir le mode de coopération le plus adapté au territoire.

**La mise en réseau des bibliothèques repose sur le maillage des services, la gestion des équipements, des collections et des ressources humaines.** Elle peut s'appuyer sur :

- Des **équipements complémentaires** (répartition et/ou harmonisation des services) garantissant à chacun un service de proximité
- La **mise en réseau des ressources humaines** (bibliothécaires professionnels et bénévoles, partenaires) : échanges professionnels, partages de compétences...
- La **conduite de projets partagés** et fédérateurs
- La **mise en réseau informatique** de tout ou partie des bibliothèques (logiciel de gestion et catalogue commun, base de données emprunteurs commune...), nécessaire pour proposer de nouveaux services
- Une **réflexion commune sur la politique documentaire**

## Exemples de nouveaux services

La mise en réseau des bibliothèques permet **d'améliorer l'offre documentaire, de développer l'action culturelle et de mettre en place de nouveaux services pour les usagers.**

- Une **carte unique d'emprunteur** commune à toutes les bibliothèques
- Des **tarifs et des conditions de prêts unifiés**
- Des **horaires d'ouverture complémentaires et/ou harmonisés** pour un accueil élargi
- La possibilité d'emprunter et de rendre n'importe où grâce à une **navette** qui assure la circulation des documents
- Un service de **portage de livres** à domicile
- Un service de **transport à la demande** (navettes) pour amener les personnes à la bibliothèque
- Des **bibliothèques mobiles**, itinérantes sur le territoire
- Des **points de libre-service** hors-murs des bibliothèques
- Une **communication harmonisée** pour plus de visibilité et un accès facilité des usagers à l'information
- Une **communication commune** ou coordonnée pour plus de visibilité

## Développement de l'offre documentaire et de l'action culturelle

- ✓ Une **offre culturelle globale** : des animations culturelles professionnelles, coproduites, mutualisées, coordonnées et complémentaires, ancrées sur le territoire
- ✓ Une **offre documentaire étendue, plus abondante et plus diversifiée** : constitution de fonds documentaires communs ou circulation des fonds, possibilité de réserver des documents disponibles dans une autre bibliothèque et de les faire venir dans la bibliothèque de proximité...
- ✓ Une **offre de ressources numériques** (bibliothèque numérique 24h/24) accessibles sur le portail de la Médiathèque départementale de l'Aveyron



## DIAGNOSTIC LECTURE PUBLIQUE

Lancée à l'automne dernier lors de la mise en place du Contrat Territoire Lecture, la conduite du diagnostic de territoire se poursuit.

La crise sanitaire et les mesures gouvernementales relatives n'ont pas permis l'organisation des rencontres professionnelles inter-bibliothèques ainsi que des réunions publiques avec les partenaires prévues au printemps. Ces rendez-vous seront reportés à l'automne, si les conditions le permettent. La fermeture prolongée d'une partie des bibliothèques ainsi que les protocoles d'hygiène et de sécurité mis en place par les bibliothèques réouvertes compromettent également la mise en place d'espaces de concertation au sein de ces établissements.

Des enquêtes à destination des usagers des bibliothèques ainsi que de l'ensemble des habitants sont actuellement distribuées et mises en ligne. Elles devraient permettre de mieux identifier les pratiques et les besoins en termes d'offre documentaire, d'animation et de services.